



TRANSMIS LE 14/02/2023
 REQU LE 14/02/2023
 AFFICHÉ LE 14/02/2023
 NOTIFIÉ LE 15/02/2023
 PUBLIÉ LE 15/02/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023

DÉLIBÉRATION N°28

OBJET : ASSEMBLÉES – DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 38,
 L'an deux mil vingt-trois, le 9 du mois de février à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Claire LE BERRE
 Alain VERBRUGGHE : Marie-Christine CAVECCHI
 Dominique ASARO : Patrick BOULLÉ

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO
 Stéphane VERNERAY : Nadine SENSE
 Jacques DUCROCQ : absent excusé

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 février 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
 Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
 Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

Par délégation du Maire
 L'Adjoint au Maire
 Jeanne Charrières-Guigno

Le 15 février 2023



Xavier MELKI
 Maire de Franconville-la-Garenne
 Conseiller Régional d'Ile-De-France



Acte à classer**DL09022023Q28**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-14T16-15-19.00 (MI243173091)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230209-DL09022023Q28-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : ASSEMBLÉES - DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Date de décision : 09/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées
5.2.2. autres

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : 28 - ASS - Décisions 09 02 2023.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

28 - ASS - PJ Décisions Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif
CM 09 02 2023.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/02/23 à 16:15

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Transmis

Date 14/02/23 à 16:15

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Accusé de réception

Date 14/02/23 à 16:22